



BULLETIN D'INSCRIPTION JOURNÉE PARTICIPATIVE "FAY'RE ENSEMBLE" DU 19 SEPTEMBRE 2026

*Suite au succès des précédentes éditions de notre journée participative,
nous vous proposons de renouveler cette belle manifestation*

Possibilité de 3 inscriptions par bulletin

Nom : Prénom.....

Adresse :

Mail : N° Portable.....

Disponibilité : ☐ Journée ☐ Matinée ☐ Après-midi

Pour des raisons pratiques, choisissez et inscrivez le n° de 3 ateliers par ordre préférentiel (liste au dos).
L'atelier retenu vous sera ensuite précisé.

Ateliers n° ☐ ☐ ☐

Si besoin du service garderie : nombre d'enfants :

.....

Nom : Prénom.....

Mail : N° Portable.....

Disponibilité : ☐ Journée ☐ Matinée ☐ Après-midi

Ateliers n° ☐ ☐ ☐

.....

Nom : Prénom.....

Mail : N° Portable.....

Disponibilité : ☐ Journée ☐ Matinée ☐ Après-midi

Ateliers n° ☐ ☐ ☐

*Bulletin d'inscription à déposer à la Mairie
(secrétariat ou boîte à lettres) ou par mail à mairie-fay@wanadoo.fr
avant le 10 septembre 2026*





Le programme des ateliers 2026

Numéros	Ateliers
1	Accueil et repas <i>(Buffet du midi offert aux participants)</i>
2	Garderie enfants
3	Reportage photos et vidéo
4	Entretien des espaces verts <i>(désherbage-fauchage- taille de haies)</i>
5	Espaces verts <i>Débroussaillage cheminement piétonnier</i>
6	Cimetière <i>Aménagement espace cinéraire</i>
7	Toilettes publiques <i>Piquetage murs</i>
8	Salle multifonction <i>Nettoyage panneaux solaires</i>
9	Ecole <i>Peinture – révision vélos</i>
10	Préau derrière la mairie <i>Bardage bois</i>
11	Nettoyage de panneaux de signalisation Ramarchage

DEROULE DE LA JOURNEE

La journée débutera autour d'un petit café avec la répartition sur les différents ateliers

Le midi : buffet offert par la municipalité.

Fin des ateliers 17 h où nous partagerons le « pot de fin de journée »

Un service gratuit de garderie est proposé pour les enfants des participants

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez retrouver le détail des ateliers et toutes les informations concernant cette journée

sur le site internet de Fay : www.commune-fay.fr

ou le demander à la mairie